

CROLEURE

(export du DFSM au 19/04/2026 à 12:22)

[1] CROLEURE Sciences de la nature - Géologie

nom fém.

Étymologie FEW II-2 1228b : *corrotulare

Définition Secousse qui fait trembler la terre.

Notes

- syn CROULE syn CROULEMENT var CROSLEURE
- Note encyclopédique

Les tremblements de terre font partie des phénomènes sublunaires qui, dans la physique aristotélicienne, relèvent de la météorologie. Leur formation, selon Aristote, est due à une accumulation d'exalaisons sèches à l'intérieur de la terre qui cherchent à sortir. [J. Ducos]

Citations

- Quant I grant vent est en une forte terre mote, il ne faut pas a la premiere foiz que il est sentu ne que il crosle la terre, ainz dure cele crosleure XL jours sanz reposer, excepté lez nuiz que il fet interpollation. Mahieu le Vilain [Aristote], *Meteores*, ca 1285, II, chap. 5.